



COMMUNIQUÉ DE PRESSE RELATIF A L'ACCIDENT DE LA CIRCULATION SURVENU LE SAMEDI 31 JANVIER 2026 SUR L'AXE MADINANI – SEGUELON

Ce samedi 31 janvier 2026, aux environs de 5 heures, un accident mortel de la voie publique a eu lieu sur l'axe Madinani - Séguélon, dans la Région du Kabadougou. L'accident a impliqué un camion de transport de marchandises qui, outre les céréales, transportait **69 passagers** en toute illégalité.

Le bilan provisoire fait état de **Quatorze (14) tués** et **21 blessés évacués** à l'Hôpital Général de Madinani et au CHR de Korhogo.

Le Ministre des Transports et des Affaires Maritimes exprime les sincères condoléances du Gouvernement aux familles des victimes décédées et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

Le Ministre des Transports et des Affaires Maritimes a demandé à ses collaborateurs de la Direction Régionale des Transports du Kabadougou de se rendre immédiatement sur les lieux pour recueillir les premières informations sur les circonstances de cette tragédie.

Il a également instruit le Bureau Enquête Analyse Accident (BEA) de son département, de déployer une équipe d'investigation sur place à l'effet de rechercher les causes techniques et administratives de cet accident.

Le Ministre des Transports et des Affaires Maritimes invite les conducteurs de véhicules à faire toutes les vérifications techniques nécessaires avant de prendre la route, et appelle à nouveau l'ensemble des usagers des voies ouvertes à la circulation publique au strict respect du code de la route.

Aussi, il exhorte les agents commis au contrôle routier à plus de fermeté face aux conducteurs indélicats.

STOP A L'INCIVISME SUR LA ROUTE

Fait à Abidjan, le 31 janvier 2026.

Le Directeur de Cabinet

Dioman CONE